



Animation du Plan Capr'1 : Installation – Transmission des exploitations

3 - 1

Ω L'axe de l'action dans le Réseau d'Excellence Caprine: AXE III

Ω Le titre de l'action : Plan d'Installation - Transmission CAPR'1



Ω Organisme de rattachement et coordonnées

BRILAC – Bureau Régional Interprofessionnel du lait de Chèvre de Charentes-Poitou
CS 45 002 - 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR
E-mail : brilac@poitou-charentes.chambagri.fr - Tél : 05 49 44 74 80 - fax: 05 49 46 79 05

Ω Nom et prénom du responsable technique de l'action et sa fonction

Christophe AUBIN
Animateur régional du Plan d'Installation –Transmission CAPR'1 pour 0,50 ETP
et conseiller Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres
Tél. : 05 49 77 10 45 / 06 77 42 14 35
E-mail : christophe.aubin@deux-sevres.chambagri.fr

Ω Noms des collaborateurs et leurs fonctions

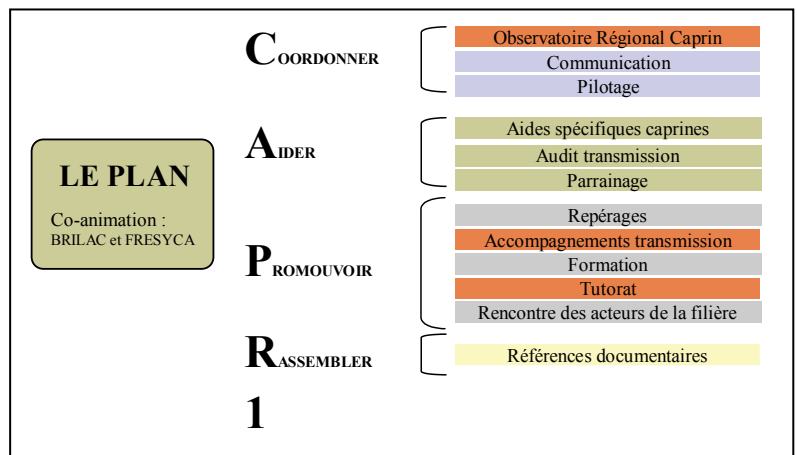
Conseillers Chambres d'Agriculture
Techniciens des laiteries
Géraldine VERDIER, Animatrice du BRILAC
Frantz JÉNOT, Animateur de la FRESYCA

Ω Objectif

Accompagner et promouvoir la transmission des exploitations caprines et l'installation

Le rythme des transmissions d'exploitations, qui s'était ralenti pendant la crise, va s'accélérer à partir de 2015. Environ 55 éleveurs caprins vont cesser leur activité chaque année dans la région. L'enjeu d'accompagner les transmissions d'exploitations et les installations est essentiel, en cohérence avec les orientations interprofessionnelles.

C'est pourquoi, nous proposons de poursuivre les actions du Plan Capr'1 en 2015 et 2016



Ω Une présentation des synergies et des collaborations inter-organismes

Le **Comité de Pilotage** du Plan Capr'1 rassemble les acteurs économiques (représentants des éleveurs et laiteries), les collectivités territoriales (Conseil Régional et Conseils Généraux), la DRAAF, les structures accompagnant les éleveurs sur la transmission et l'installation (Chambres d'Agriculture, INPACT), les Contrôles Laitiers, Agrobio Poitou-Charentes, les établissements d'enseignement.

Une synergie est établie avec les autres filières élevage dans le cadre du Plan Installation – Transmission Elevage.

Ω Les actions

I - OBSERVATOIRE CAPR'1

L'observatoire est l'outil permettant de piloter la politique d'installation et les actions du Plan Capr'1. Il est actualisé régulièrement avec les laiteries et tous les partenaires du programme.

A ce jour, 971 exploitations caprines et 1 661 exploitants sont enregistrés dans la base régionale.

750 éleveurs caprins ont plus de 50 ans et 418 éleveurs ont plus de 55 ans.

La prévision pour 2014 est de 13 installations aidées et 5 non aidées.

La tendance de baisse des installations caprines est en passe d'être enrayée sur 2015 : on peut penser que 15 à 20 installations caprines aidées seront réalisées.

II – POLITIQUE REGIONALE D'INSTALLATION EN PRODUCTION CAPRINE

Producteurs et transformateurs travaillent dans le cadre de l'interprofession à la mise en œuvre d'une politique régionale d'installation en production caprine.

① Anticiper les risques et les difficultés des installations

Une réunion annuelle est organisée entre les représentants de l'interprofession, les banques, centres de gestion, afin de déterminer les bornes souhaitables dans le cadre d'une installation (rentabilité, taille du troupeau, volumes, alimentation, investissements, prix).

② Soutien de l'installation dans la gestion des volumes et maintien de l'installation même en période de crise

③ Installations souhaitées par la profession : mise en œuvre des PAD et consultation possible de l'interprofession sur les projets d'installation

④ Accès au foncier et à l'autonomie alimentaire

L'accès à un minimum de 20 ha pour 200 chèvres est souhaitable pour l'installation d'un jeune, en création ou reprise, sauf cas particuliers (échanges avec des voisins...)

⑤ Accompagner et aider les installations

Les entreprises laitières soutiennent financièrement l'installation à travers une majoration ou une garantie sur le prix du lait ou d'autres dispositifs (avances de trésorerie...)

III - ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSMISSION ET DE L'INSTALLATION

Les actions proposées sur 2015 et 2016 sont :

. La poursuite des visites de sensibilisation – repérage en lien avec les acteurs de filière : 40 nouveaux élevages visités / an

- . La réalisation de diagnostics de transmissibilité et pérennité : 40 diagnostics /an
- . Des formations à la valeur de l'entreprise et au risque stratégique transmissibilité seront proposées aux éleveurs à l'issue des diagnostics de transmissibilité.
- . Un appui technique spécifique sera apporté aux jeunes éleveurs caprins : 30 appuis /an

IV - PROMOTION DE LA PRODUCTION CAPRINE

Formation des futurs éleveurs :

Le travail en partenariat avec l'EPL de Melle est renforcé pour adapter au mieux la formation des jeunes aux besoins de la filière

Tutorat :

Une formation sera proposée aux éleveurs tuteurs

Communication sur internet :

Projet de site internet « je deviens éleveur de chèvres en Poitou-Charentes ». Avec une information sur les aides régionales à l'installation, les actions du Plan Capr'1, la carte des tuteurs engagés dans l'accompagnement professionnel en élevage et les caractéristiques de leurs exploitations...